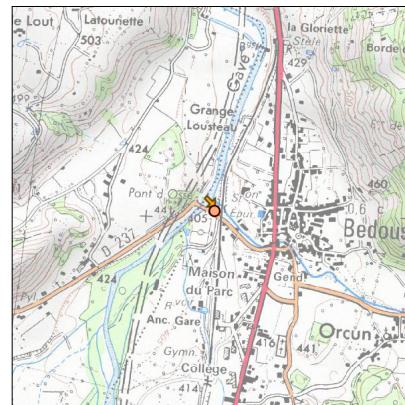
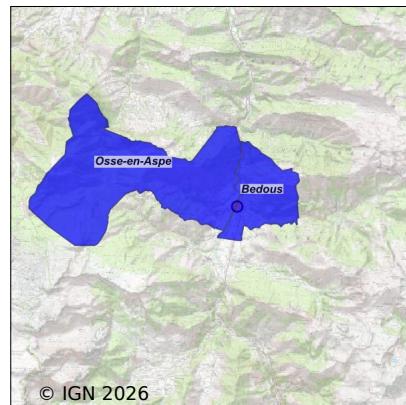


# Système d'assainissement 2023

## BEDOUS 2

### Réseau de type Séparatif



## Station : BEDOUS 2

Code Sandre	<b>0564104V002</b>
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE BEDOUS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	février 2002
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk et Ngl)
Capacité	1 300 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	72 Kg/j
Charge nominale DCO	-
Charge nominale MES	108 Kg/j
Débit nominal temps sec	382 m <sup>3</sup> /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Table d'égouttage, Stockage boues liquides
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	405 970, 6 217 835 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Gave d'Aspe

## Chronologie des raccordements au réseau

### Raccordements communaux

100% de Bedous depuis 1964

100% de Osse-en-Aspe depuis 1964

### Observations SDDE

#### Système de collecte

En 2023, le suivi départemental dans le cadre du programme NAIADE a été réalisé via 2 bilans sur 24 h le 20 février et le 7 août.

##### Description :

Le réseau d'assainissement, principalement gravitaire, dessert les communes de Bedous (464 abonnés) et d'Osse-en-Aspe (269 abonnés). En grande partie du type unitaire (6 km sur 8,5 km au total), il comporte plusieurs déversoirs d'orage : « Sallat », « Rue du Moulin », « Rue du lavoir » et « Entrée station ». Des postes de relevage (« maison de retraite », « quartier Lembeye », « Stade » et « Notre dame ») permettent de relever les effluents de quelques abonnés vers le réseau gravitaire.

Osse en Aspe participe aux frais de fonctionnement de la station avec une convention de déversement. (volume non comptabilisé).

##### Fonctionnement :

Les postes de relevage du quartier Lembeye à Osse en Aspe et celui de la station connaissent des dysfonctionnements récurrents.

Le réseau est fortement sensible aux eaux claires parasites pluviales et permanentes.

Le bilan de février 2023 s'est déroulé au cours d'une période de sécheresse hivernale. Aucun déversement d'effluent brut n'est à déplorer et tout le flux, 190 m<sup>3</sup>/j (environ 1270 EH) est correctement bien à la station d'épuration, comparable à celui de mars 2022 mesuré dans les mêmes conditions (209 m<sup>3</sup>/j). L'histogramme des débits horaires présente des variations caractéristiques des rejets domestiques avec des débits de pointe le matin, le midi et le soir. Malgré cette période de temps sec, le réseau véhicule des eaux claires parasites à hauteur de 3,5 m<sup>3</sup>/h, 80 m<sup>3</sup>/j, correspondant à presque la moitié du débit traité ce jour-là. Le même constat était fait en mars 2022 avec un débit minimal nocturne à 3,2 m<sup>3</sup>/h.

Pour le bilan d'août 2023, alors que le temps est sec depuis 4 jours, 223 m<sup>3</sup>/j (presque 1 500 EH) sont traités à la station. Les eaux claires sont toujours présentes avec un débit minimal nocturne de l'ordre de 3 m<sup>3</sup>/h (72 m<sup>3</sup>/j).

Par temps de pluie, le débit augmente de façon significative, et les déversoirs d'orage sont rapidement actifs, comme cela a pu être constaté lors du bilan d'août 2022 avec une pluie de 6 mm.

Le flux hydraulique arrivant à la station reste toutefois très élevé avec 390 m<sup>3</sup>/j (environ 2 610 EH), proche de celui du bilan d'avril 2021 (pluie la veille) avec 362 m<sup>3</sup>/j. Au moment des averses, les débits enregistrés à la station atteignent 30 voire 50 m<sup>3</sup>/h, avant l'activation du syncopage. Compte tenu de l'activation de déversoirs d'orage et du trop-plein en tête de station, le débit collecté est encore supérieur.

##### Flux polluant :

Pour le bilan de février 2023, alors que le réseau collecte des eaux claires parasites en quantité importante, les concentrations de l'effluent brut sont caractéristiques d'un effluent concentré ; c'était aussi le cas en mars 2022. La charge polluante à traiter est élevée avec 1640 EH, plus qu'en mars 2023 où l'on mesurait 1200 EH. Le déversement d'effluent non domestique issu de la fabrication de fromage est suspecté dans les deux cas. Ce n'est pas le cas au mois d'août, alors que les élevages de brebis sont en estives. L'effluent brut est dilué et la charge organique est de l'ordre de 900 EH (800 EH dans des conditions similaires en septembre 2021).

Malgré la présence d'eaux claires parasites dans le réseau de collecte toute l'année, il semble qu'un phénomène de sédimentation puisse se produire malgré tout par temps sec. Il en résulterait une augmentation significative de la charge à traiter par remise en suspension de dépôt pour les premières heures de pluie.

##### Etudes et travaux :

Le réseau de la rue de l'Ardoisière a été mis en séparatif en 2020. La commune de Bedous envisage de poursuivre la mise en séparatif d'autres quartiers, notamment la rue Notre Dame.

Pour le bilan daout 2023, le déversoir « Rue du Moulin » a été ponctuellement actif sur les pointes de débit hydraulique. Une légère rehausse de la lame déversante est à envisager pour limiter les pertes deffluents par temps sec.

## Station d'épuration

### Description

Les effluents arrivent dans un poste de relevage équipé de deux pompes et sont prétraités par un tamis rotatif. Le traitement est assuré par un bassin danoxie combiné au bassin daération équipé d'une turbine commandée par un horloge. La séparation eau/boues se fait dans un clarificateur de 64 m<sup>2</sup> de surface.

### Remplissage :

Le taux de remplissage hydraulique de l'installation est directement impacté par la pluviométrie. Pour les bilans de février et août 2023, par temps sec, le taux de charge hydraulique se situe entre 50 et 60%, il est deux fois plus important en août 2022 avec 6 mm de pluie.

D'un point de vue organique, la charge est impactée par différents facteurs : la pluviométrie qui peut provoquer des déversements deffluents bruts et réduire la charge à traiter, la population saisonnière et les déversements d'effluents non domestiques qui induisent une augmentation de la charge admise en traitement.

Pour 2023, la capacité de la station est dépassée en février environ 125% et respecté en août (68%).

### Fonctionnement

La station est équipée d'un dispositif régulateur pour limiter les surcharges hydrauliques. Depuis 2023, ce dispositif est automatique (asservissement à une poire de niveau haut) ce qui est plus fiable qu'une mise en service manuellement comme cela était précédemment le cas.

Concernant le fonctionnement de la station, le prétraitement assuré par le tamis rotatif est efficace. Dans le bassin daération, les performances notamment énergétiques pourraient être améliorées par une meilleure gestion du taux de boues qui savère trop élevé pour nos six passages depuis début 2021. Les boues présentent une aptitude à la décantation de moyenne à satisfaisante.

Dans le clarificateur, pour des bilans antérieurs réalisés par temps de pluie sans activation du syncopage, le débit admis de 40 m<sup>3</sup>/h induit une vitesse ascensionnelle élevée dans cet ouvrage avec plus de 0,6m/h. Comme le taux de boues était en plus particulièrement élevé, le voile de boues est remonté à la surface et des pertes de boues ont eu lieu.

Il était alors indiqué à la collectivité qu'il était impératif d'améliorer à la fois la gestion du syncopage et la gestion du traitement des boues. Du fait de l'installation d'un syncopage automatique en 2023, il est probable que la décantation puisse se dérouler correctement même par temps de pluie, si le débit est correctement géré par cet organe. Il reste à mieux gérer les boues.

### Performances :

Quand le débit en entrée est correctement maîtrisé, les rendements sont bons, y compris sur lazote et le phosphore. Les 6 bilans réalisés en 2020, 2021 et 2023, plus celui de mars 2022 font état de bons résultats, si l'on tient pas compte des flux by-passés non traités ; les rendements sont satisfaisants sur tous les paramètres.

## Sous produits

Un silo pour le stockage est en place, les boues sont stockées après épaissement à laide d'une table d'égouttage. Les boues sont évacuées sous forme liquide et épandues en agriculture, le plan dépandage a fait l'objet d'une actualisation.

En 2023, deux agriculteurs acceptent toujours les boues chaulées (la commune procède à un chaulage par adjonction de lait de chaux avant épandage). Les quantités ne nous ont pas été communiquées.

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0564104V001      BEDOUS

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	206 m3/j	54 %			216 m3/j	
DBO5	71 Kg/j	98 %	350 mg/l	99 %	0,6 Kg/j	2,7 mg/l
DCO	169 Kg/j		820 mg/l	97 %	4,9 Kg/j	22,7 mg/l
MES	53 Kg/j		257 mg/l	99 %	0,8 Kg/j	3,6 mg/l
NGL	14,6 Kg/j		71 mg/l	89 %	1,7 Kg/j	7,6 mg/l
NTK	14,6 Kg/j		71 mg/l	89 %	1,6 Kg/j	7,3 mg/l
PT	1,8 Kg/j		8,8 mg/l	62 %	0,7 Kg/j	3,1 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2023

### Problèmes liés...

- |                                               |     |
|-----------------------------------------------|-----|
| ... à la collecte des effluents               | Non |
| ... à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ... à l'autosurveillance                      | Non |
| ... à l'exploitation des ouvrages             | Non |
| ... à la production des boues                 | Non |
| ... à la vétusté                              | Non |
| ... à la destination des sous-produits        | Non |

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0564104V002>